

ASTUCE #14

> Ce qui va au récup' verre



Dans le récup' verre, les emballages en verre suivants :

> **bouteilles, pots, flacons et bocaux**

- ✓ **Les emballages en verre** : pas besoin de retirer les bagues métalliques ou les bouchons avant de jeter vos emballages en verre



Le plus

Contrairement aux autres matériaux, le verre est recyclable à l'infini.

Les contenants en verre sont mieux adaptés pour l'emballage des produits alimentaires.

- ✓ **Les déchets en verre qui ne sont pas des emballages** ne vont pas au récup' verre

Les plus

Ces déchets coupants sont dangereux pour la collecte, ils doivent être déposés dans la benne à tout venant de la déchèterie.



- ✓ **Le pyrex, la céramique** ne vont pas au récup' verre



Le plus

Comme ils ne se décomposent pas, ces déchets peuvent être jetés dans la benne à gravats à la déchèterie.

Quelques chiffres sur le verre...

- Le verre pouvant être recyclé à l'infini, il a une valeur marchande. Son coût de collecte et de traitement est donc très inférieur au coût de collecte et de traitement des ordures ménagères et du tri.

DECHETS		COÛT TTC A LA TONNE
	Verre collecté et traité	15 €
	Tri sélectif traité	Entre 30 et 45 € suivant la qualité
	Ordures ménagères traitées	111 €

- Le tri du verre a progressé de 1.29 kg /habitant entre 2018 et 2019, soit 20 tonnes supplémentaires en 1 an.
- L'objectif 2025 est d'atteindre 33 kg / an / habitant.

